

La 4e licence mobile 3G reportée à 2012 ?

Ca s'agite à nouveau autour de la 4e licence 3G, toujours dans les cartons mais dont le principe d'attribution n'est toujours pas fixé. Selon *le Figaro* qui cite une source proche du dossier, « *la quatrième licence mobile serait à 98% enterrée* » et le plan numérique, que Nicolas Sarkozy doit présenter lundi prochain, « *repousserait l'entrée d'un nouvel acteur à 2012* », au moment de la libéralisation des fréquences analogiques TV (dividende numérique). C'est Free qui va être content.

Selon le quotidien, le gouvernement privilégierait plutôt l'attribution des fréquences par blocs aux trois grands opérateurs, Orange, SFR et Bouygues Telecom déjà propriétaires d'une licence 3G.

Pour autant, cette rumeur contredit la teneur du Plan France Numérique 2012, pas encore annoncé mais [dont Silicon.fr a obtenu la dernière mouture de travail](#).

On peut ainsi y lire que pour stimuler le développement des services du haut débit mobile, le plan prévoit de lancer « *au premier trimestre 2009 un appel à candidature pour l'utilisation des fréquences disponibles sur les bandes des 2,1 GHz, et d'ici la fin de l'année 2009 un appel à candidature pour la bande des 2,6 Ghz* » (Action n°9).

Le rapport rappelle que la pénétration de la 3G en France n'est que de 12%, un taux bien en dessous de ses voisins européens. **Parmi les critères départageant les candidats, pourraient figurer les conditions techniques et tarifaires faites aux MVNO afin de dynamiser la concurrence dans un secteur encore très verrouillé.**